

DIAGNOSTIC COLLEGE JEAN MONNET DE LA LOUPE :

Renouvellement du contrat d'objectifs entre le collège et l'académie d'Orléans Tours pour la période 2007 / 2010.

Un contrat d'objectifs lie le **collège Jean Monnet à La Loupe** et l'académie d'Orléans-Tours depuis la rentrée 2003.

Il a été décidé de réactualiser ce contrat à compter de la rentrée 2007.

Rappel des engagements de l'Etablissement :

- > **améliorer la gestion de l'hétérogénéité des élèves pour favoriser la réussite de chacun au collège,**
- > **développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves,**
- > **améliorer la réussite et les performances scolaires des élèves en continuant à mobiliser l'ensemble des équipes pédagogiques autour du projet d'établissement,**
- > **conforter la liaison école/collège et collège/lycée.**

I/ Rappel et actualisation des éléments « diagnostic » établis en 2003 :

A : Patrimoine, personnels et services :

Le Collège Jean Monnet reste un établissement fonctionnel, en excellent état et bien équipé. Depuis 2003, cet équipement s'est considérablement amélioré, particulièrement en ce qui concerne le matériel Informatique mis à la disposition des élèves et du personnel. Actuellement plus de 150 stations sont mises à la disposition de tous. Chaque salle de cours est équipée d'au moins une station disposant des fonctionnalités du réseau pédagogique, d'Internet et des différents outils mis à la disposition des professeurs et des enseignants sur le portail web du collège. L'aménagement des salles spécialisées a été conforté pour permettre et faciliter la diversification des activités proposées aux élèves.

En matière structurelle, le collège continue à souffrir du coût très élevé de sa facture énergétique. Des solutions de gestion ont été trouvées cette année en partenariat avec le Conseil Général afin de mieux maîtriser ces coûts. Par contre, les problèmes liés à l'étanchéité de la toiture restent aujourd'hui sans réelle solution malgré les interventions réalisées à plusieurs reprises depuis 2003.

A noter que si le collège a dû largement puiser dans ses réserves pour faire face à ses dépenses de fonctionnement, le budget relatif au domaine pédagogique n'a pas souffert du fait du maintien de la taxe d'apprentissage rendu possible grâce à la mise en place de l'option ODM en 4^{ème}.

- **ATOSS** : toujours au nombre de 10. Taux de renouvellement très faible, un seul agent a quitté le collège en 2005 pour raison familiale. Le collège ne dispose toujours pas de poste de loge. Le recrutement de CAE et CAV a permis d'améliorer le service particulièrement dans le domaine administratif depuis 2006 (6 CAE + 4 CAV). Une étude réalisée durant les deux années passées, et publiée cette année

par le Conseil Général, montre que le Collège de La Loupe est en sous effectif TOS (-1.5) par rapport à la moyenne des collèges du département.

- **Vie Scolaire** : 3,5 AE, 3 CAE et 3 CAV encadrés par le CPE, toujours en poste. Le service de Vie Scolaire mieux structuré et bien organisé effectue un travail conséquent et efficace auprès des élèves. Il se heurte cependant à des difficultés grandissantes en matière de gestion d'élèves difficiles de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes.

- **Administration et gestion** : pas de changement depuis 2003, l'équipe continue à travailler dans un climat serein et avec efficacité.

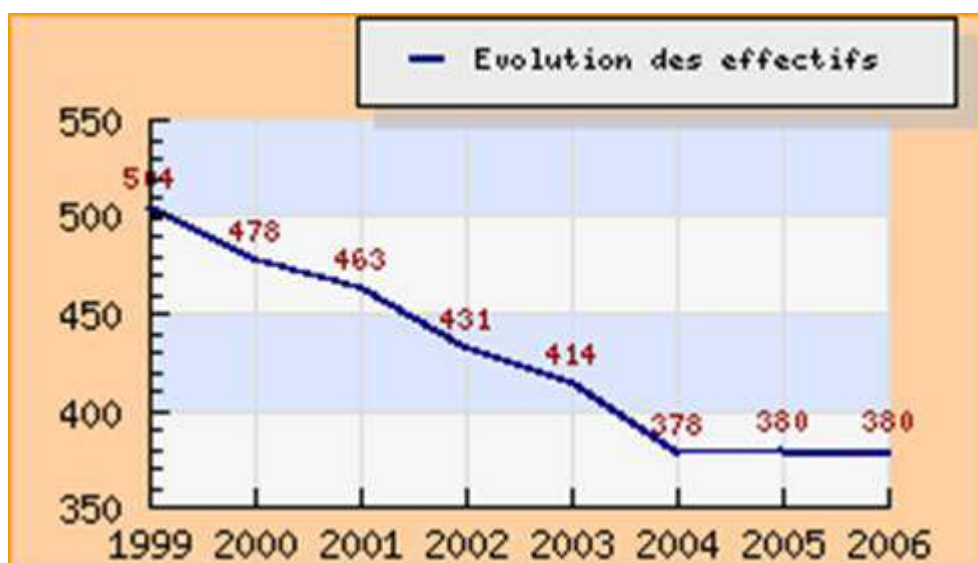
- **Santé Scolaire** : la nomination d'une nouvelle infirmière au collège a donné à ce service une dimension beaucoup plus efficace et pertinente avec le développement d'actions éducatives intéressantes et variées.

- **CDI** : L'installation de 15 stations informatiques reliées à Internet et au réseau pédagogique a changé la configuration et le rôle joué au collège par le CDI et la documentaliste.

- **Professeurs** : 20 à plein temps, 2 sur compléments de service + 3 TZR rattachés au collège et deux professeurs des Ecoles attachés à la SEGPA. A noter une grande stabilité dans cet effectif avec un taux de renouvellement proche de zéro. Deux départs à la retraite remplacés, une mutation sur poste supprimé par mesure de carte scolaire. Cette grande stabilité est un phénomène nouveau, puisqu'en 2003 39% des enseignants avaient moins de trois ans d'ancienneté.

B/ Les élèves :

Depuis 2004, les effectifs se sont stabilisés aux alentours de 380 élèves. La forte décreue qui a marqué la période 1999 / 2004 a cessé.



Cette stabilisation est liée essentiellement à l'augmentation des effectifs en provenance des petites communes. Le chef lieu de canton continue à « vieillir » de façon significative, même si les effectifs du premier degré ont tendance à se stabiliser. La forte proportion de logements sociaux construits sur La Loupe explique cette stabilisation, mais génère de gros soucis quant à la nature de la population scolaire des écoles. En ce qui concerne les petites communes, l'installation de plus en plus fréquente de familles originaires de la Région parisienne, explique l'augmentation des effectifs des écoles.

L'étude menée en 2004 sur les PCS montrait après « affinage » que les FAV A et B représentaient 24.5% de l'effectif total, et les PCS défavorisées 42%.

En 2006 / 2007 : les PCS favorisés ne représentent plus que 21.8 % et les PCS défavorisées 45.3% (+ 7% par rapport au département).

Plusieurs remarques :

- Hétérogénéité des élèves accrue : la partie rurale de la population scolaire diminue, la partie « transplantée » de la Région parisienne augmente (logements sociaux) avec des élèves aux compétences acquises faibles, et issus de milieux en très grande difficulté (chômage nettement supérieur à la moyenne départementale pour le canton de La Loupe).
- Aggravation de la situation économique avec la fermeture de plusieurs sites industriels ces dernières années et des menaces sérieuses pour les années à venir.
- Augmentation du nombre d'élèves sans encadrement quand il s'agit de familles dont les parents travaillent sur la Région parisienne et se déplacent avec le train.
- Précarité globale accrue se traduisant par une **misère culturelle accentuée** et des difficultés financières perceptibles au niveau du service de gestion de l'établissement (paiement demi-pensions par exemple).
- « Climat » de Vie Scolaire en nette détérioration depuis trois ans. Difficultés de plus en plus évidentes à rencontrer les familles des élèves les plus en difficulté.

La situation socio économique et socio culturelle du canton de La loupe est considérée comme préoccupante par l'observatoire régional des situations économiques des villes et des cantons. Un entretien récent avec Monsieur le député Huwart m'a confirmé avec inquiétude cet état de fait préoccupant pour le secteur.

Ainsi la baisse démographique qui continue à affecter les collèges du département est gommée sur le secteur de La Loupe par un flux migratoire positif à caractère précaire pour nombre de familles.

- La fluctuation des effectifs :

C'est un phénomène très conséquent sur l'ensemble de la scolarité au collège et qui ne peut que rendre très difficile l'interprétation des données de réussite ou d'échec au bout des 4 années de scolarité au collège.

Après étude de 2 cohortes (2001 et 2002) voici quelques données :

Sept 2001 : **111** élèves entrent en 6°

Juin 2005 : 49 élèves sur 61 obtiennent le DNB après 4 années au collège soit : 81.6%

Bilan : après 4 ou 5 années au collège, **52** élèves sur **71** obtiennent le DNB soit 73.24%

En 4 ans "perte" de 40 élèves : 16 déménagements et 24 réorientations.

Sept 2002 : **93** élèves entrent en 6°

Juin 2006 : **36** élèves sur **44** obtiennent le DNB après 4 années au collège soit : 82%

12 élèves sont encore en 3° au collège en 2006/2007

En 4 ans "perte" de 37 élèves : 13 déménagements et 24 réorientations (40% de l'effectif total).

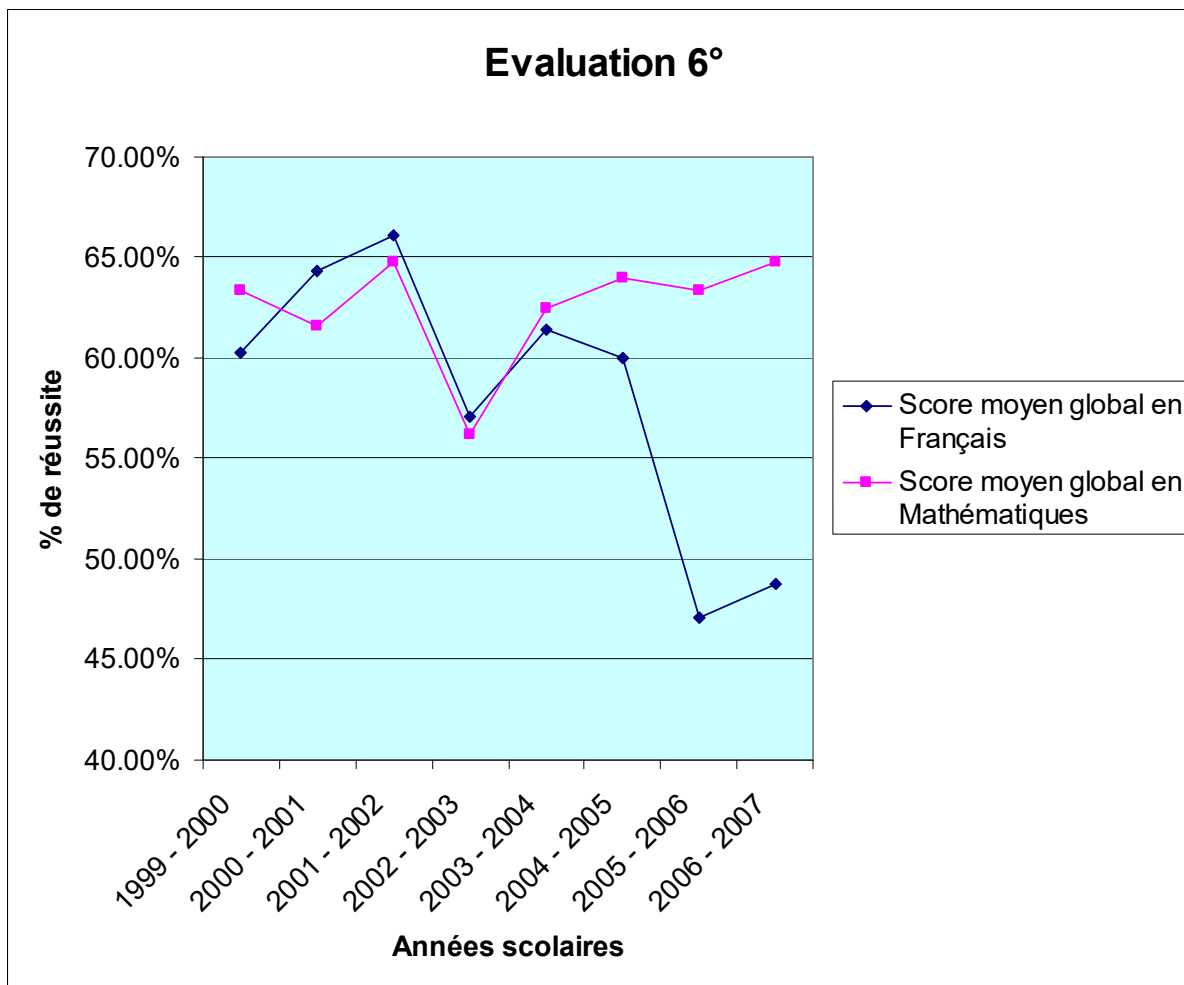
III/ Evaluations d'entrée en 6^{ème}, résultats au DNB, Orientation :

A/ Evaluations 6^{ème} :

	1999 - 2000	2000 - 2001	2001 - 2002	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Score moyen global en Français	60.30%	64.30%	66.10%	57.10%	61.40%	60.00%	47.10%	48.80%
Score moyen global en Mathématiques	63.40%	61.60%	64.80%	56.20%	62.50%	64.00%	63.40%	64.80%

Une caractéristique spécifique du collège se situe dans le fait que les résultats aux évaluations d'entrée en 6^{ème} en maths sont globalement corrects et supérieurs à la moyenne départementale. Par contre en lettres, ces résultats sont plutôt faibles et inférieurs à la moyenne départementale avec une nette aggravation ces 2 dernières années. L'évolution de la population scolaire surtout sur les écoles de La Loupe est un élément d'explication. Les rencontres organisées depuis plusieurs années avec les enseignants de cycle 3 font état d'une grande « pauvreté » en matière de registre de langue, et d'un manque flagrant de maîtrise des savoirs fondamentaux en français. Ce constat existe dès le cycle 1 de l'Ecole élémentaire.

La chute des pourcentages de réussite en lettres et le « décrochage » par rapport à la moyenne départementale apparaissent clairement dès 2003/2004, ce qui correspond à la période de stabilisation des effectifs du collège. Ceci rejoint les constats faits précédemment sur la nature de la population scolaire actuelle et les difficultés qu'elle rencontre.



Remarque : malgré les efforts considérables fournis par le collège pour activer la liaison cycle3 / 6^{ème} depuis 2004 au moins, il apparaît très difficile de mettre en place une politique et des stratégies cohérentes avec les 6 écoles du secteur.

L'organisation des réunions reste difficile à mettre en place, les outils de type web (wiki) mis en place sur l'ENT du collège et qui devraient faciliter les échanges interactifs et coopératifs entre les enseignants des écoles et ceux du collège restent sous utilisés, voire ignorés par les écoles du secteur.

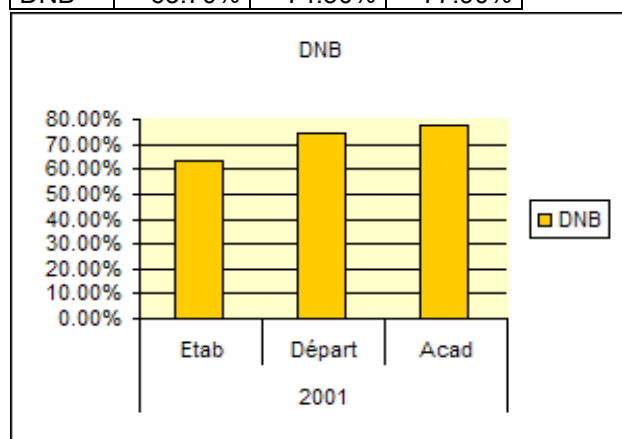
Les seules actions qui ont pu être organisées au cours des dernières années sont des « défis lecture » ne concernant en général qu'une classe du collège avec une école et deux concours « Lecture » dont le premier en 2004/2005 a impliqué une majorité d'écoles, la bibliothèque municipale et le collège. Cette action a de par son envergure joué un rôle très positif dans le travail mené en commun entre collège et écoles. La deuxième édition de ce concours n'a pas connu le même succès, du fait d'un défaut d'information et d'implication de plusieurs partenaires. Cet « échec » montre la difficulté persistante rencontrée par l'établissement à mettre en place en collaboration avec les écoles primaires des actions bénéfiques dans le cadre de la maîtrise de la langue. Le collège a proposé cette année l'organisation d'un autre concours, la diffusion de l'information a été meilleure, mais le succès de cette opération apparaît déjà fortement compromis : achat de livres, récompenses, etc, supportés par le collège uniquement, absence d'implication des écoles qui pour quelques unes ne répondent même pas aux sollicitations du collège. D'autres actions

ponctuelles entre autres en EPS ont connu des succès divers, pour les mêmes raisons. C'est pourtant au niveau de cette liaison « école / collège » que se trouvent les solutions pour résoudre au moins en partie ce problème majeur de défaut de maîtrise de la langue **et tout particulièrement avec la mise en place des PPRE**.

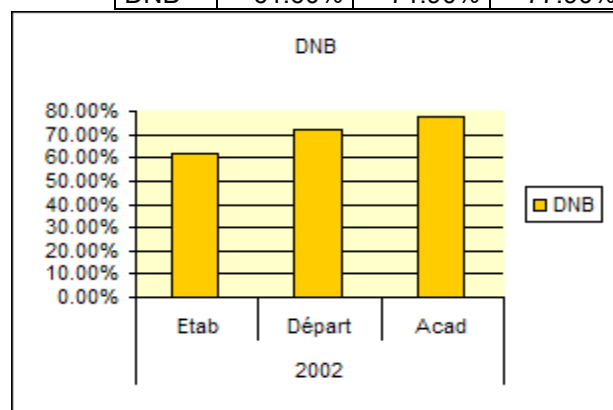
B/ Résultats DNB :

Plus de dix points d'écart en négatif pour le collège par rapport au département en 2001, 2002 et 2003. Nette amélioration en 2004 et surtout 2005 avant une « rechute » en 2006. Le « phénomène » de cohorte à caractère différent joue un rôle important, surtout sur des effectifs relativement faibles. Cependant, les éléments précisés plus haut sur les variations et la fluctuation d'effectifs sont à prendre en compte. Les élèves arrivés en cours de scolarité au collège font d'une façon générale baisser le taux de réussite de l'établissement (près de 40% de l'effectif total du collège). Ce constat amène à penser que les éléments nécessaires et les outils pédagogiques susceptibles d'améliorer la réussite des élèves au Brevet ne sont pas assez performants, voire peut-être inadaptés.

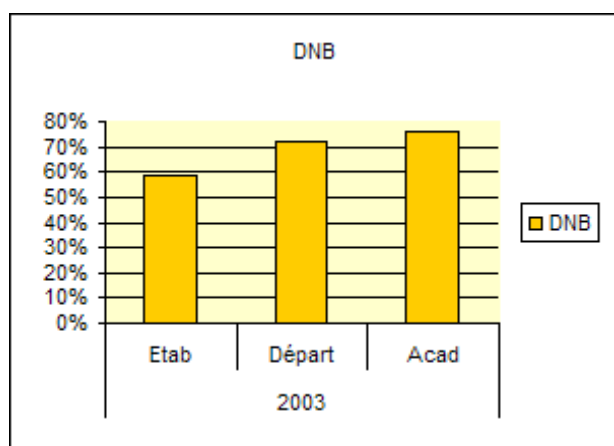
2001			
	Etab	Départ	Acad
DNB	63.70%	74.50%	77.90%



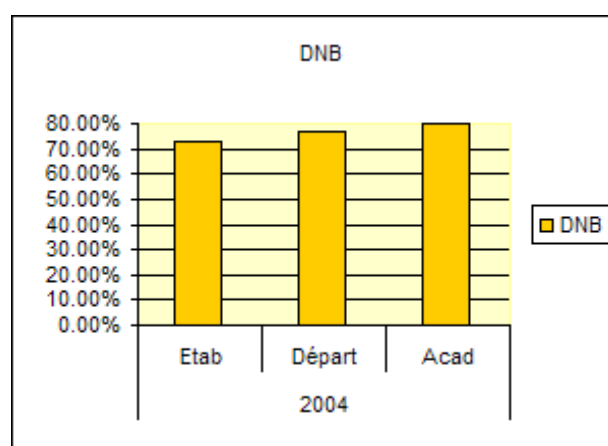
2002			
	Etab	Départ	Acad
DNB	61.60%	71.90%	77.90%

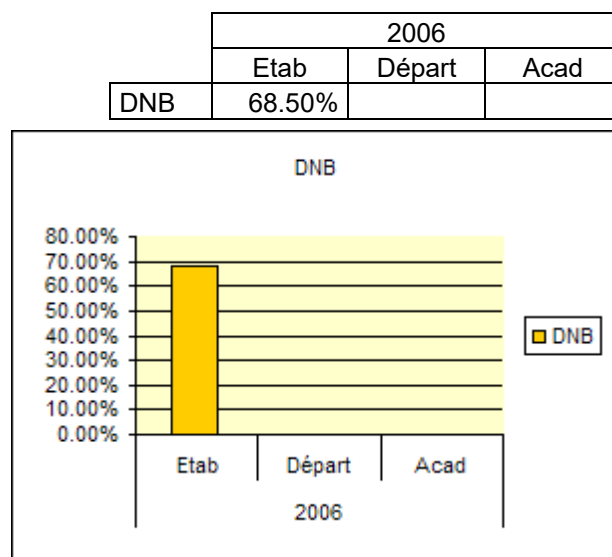
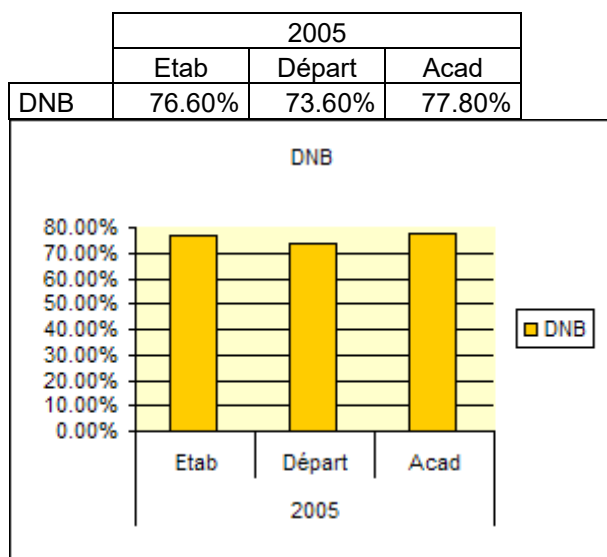


2003			
	Etab	Départ	Acad
DNB	59%	71.70%	75.90%



2004			
	Etab	Départ	Acad
DNB	72.60%	77%	79.80%





C/ Orientation :

Peu de redoublements en cours de scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème} (sauf en 6^{ème}).

Retards constatés à la rentrée 2006 :

	Etab	Acad
Retards 6 ^{ème} > ou = 2ans	0.9	1.9
Retards 3 ^{ème} > ou = 2ans	1.1	4.6
% doublants 6ème	7.5	7.6
% doublants 5ème	4.6	3.8
% doublants 4ème	4.2	6
% doublants 3ème	3.2	5.7

Retards 6^{ème} (> ou = 1 an) : étab / 19.8, acad / 20.6

Taux d'accès :

	Tx d'accès réalisé	Tx d'accès attendu
Tx 6°/3°	68	71
Tx 3°/2GT	45.9	54.9
Tx 3° / 2nd	20.3	25.1

Devenir des 3G 2005 à la rentrée 2006 :

	Etab		Acad
	eff	%	%
2nde	34	44.7	56.1
BEP CAP	15	19.7	21.7
3G / 3G	2	2.6	5.4
Autres	25	39.9	16.8

Affinement colonne autres pour Devenir 3^{ème} à la rentrée 2006 :

Fin juin 2006 : 74 élèves de 3^{ème} inscrits au collège Jean Monnet **(et non 76)**

- 34 pour la 2^{nde}
- 15 en BEP
- 2 redoublements

Détail des « AUTRES » :

- 9 apprentissages
- 1 MFR Beaumont les Autels
- 1 Bep cuisine au château des Vaux
- 2 pour l'école privée PIGIER au Mans
- 2 BEPA (horticulture) pour l'établissement Notre Dame des Jardins – Château des Vaux
- 1 BEPA au Lycée Professionnel agricole Privé d'Anet
- 4 BEPA au lycée Professionnel agricole privé du Perche
- 3 élèves dont l'orientation n'est pas connue (GLON Maxime, PATTE Julien et PIERRE-MARIE Luc)

Total des « autres » = **23 (et non 25)**

Pour information, 2 élèves de 3^o ont quitté l'établissement en cours d'année.
1 élève a quitté le collège le jour de ses 16 ans – (déscolarisation).

8 élèves ont ainsi rejoint une filière BEP / CAP dans le domaine agricole privé,
2 élèves ont rejoint une école privée,
1 élève est parti en MFR,
9 en apprentissage,
3 ne sont plus (à priori) scolarisés.

L'effectif scolarisé en BEP / CAP passe de 15 à 23 (30%), l'apprentissage correspond à 12 % de l'effectif total.

Les taux d'accès réalisés sont inférieurs aux taux attendus particulièrement en ce qui concerne le passage en seconde générale et technologique. La comparaison avec les taux académiques montre un écart de - 12% pour le collège sur le passage 3^{ème} / Seconde en 2006.

Explications :

Elles restent sensiblement les mêmes qu'en 2004.

- Tradition locale forte vers l'apprentissage + effet des campagnes médiatiques de plus en plus incisives des CDM et autres CFA.
- Mauvaise image des LP du secteur,
- Difficultés liées au transport (peu ou pas de liaison régulière en dehors de la SNCF).
- Difficultés socio économiques (attire des formations courtes, voire rémunératrices,)

La même enquête que celle réalisée en 2004 sur l'ensemble des élèves de 3^{ème}, confirme que tous les élèves susceptibles d'entrer en seconde (niveau de compétence et volonté des élèves et des familles) ont été effectivement orientés dans cette voie, à l'exception de deux en 2006 qui ont souhaité redoubler. Le nombre d'élèves susceptibles d'être orientés en seconde et qui ne le souhaitaient pas est marginal (2 ou 3).

Dans ces conditions, il n'était pas possible en ce qui concerne l'année 2006, d'augmenter le nombre d'orientations vers la filière seconde GT. Il ne s'agit pas d'une « politique » tendant à freiner ce type d'orientation, le problème à traiter ne se situe pas, à l'évidence, au niveau de la classe de 3^{ème}. Les dispositifs mis en place en 4^{ème}, (ODM en particulier) vont eux aussi dans le sens de la prise en charge de l'orientation, particulièrement de celle des élèves en grande difficulté.

Il apparaît de ce fait très clairement que la gestion de l'orientation et de l'échec constaté au niveau du DNB, doivent être prises en compte sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} de façon volontaire et active. **La remédiation à la problématique majeure constatée au niveau de collège doit indéniablement être axée sur les éléments suivants :**

- Aide au travail en 6^{ème}/5^{ème},
- Dispositifs de remédiation et de mise à niveau de la maîtrise des langages en 6^{ème} et 5^{ème} (cadre PPRE).

III/ Bilan pédagogique des actions menées dans le cadre de la contractualisation du collège et du Projet d'Établissement 2004/2005 réactualisé en 2005 et 2006 :

A/ Rappel et évolution des axes du projet et des dispositifs mis en place :

- **Confortation de la liaison CM2/6^{ème} et de la liaison 3^{ème} /seconde.** Cette confortation en cours cette année, doit se concrétiser davantage encore par l'utilisation d'outils de travail interactifs disponibles dans l'établissement.
- **Meilleure intégration de l'établissement au sein du tissu associatif et culturel local, dynamisation de la communication avec tous les partenaires du collège.** Dans ce cadre l'initiation d'actions à caractère éducatif et culturel en liaison étroite avec des associations locales paraît s'imposer, par exemple dans le cadre d'un dispositif « **Ecole Ouverte** ». Ce travail conséquent de développement de la communication est en cours de réalisation et devra être encore conforté. Plus de 120 familles représentant plus de 200 élèves sont déjà informées et impliquées au travers des outils de liaison Internet du collège : agenda, cours en ligne, forum, messagerie, notes et suivi scolaire en ligne. Cet effort devra être poursuivi.
- **Création d'un véritable esprit d'équipe au sein de l'établissement facilitant les échanges et les liaisons transdisciplinaires.** C'est au travers d'actions communes, de projets disciplinaires collectifs, de communication renforcée et d'un approfondissement des actions à caractère convivial que la réalisation de cet objectif est réalisable.
- **Rationalisation des équipements du collège pour permettre un travail plus efficace et performant,** mettant à profit, entre autres, les ressources web disponibles, dans le but d'améliorer à terme les résultats de l'établissement, et de donner plus d'ambition aux élèves.
- **Poursuite et renforcement du dispositif de stages d'observation et de découverte du monde du travail,** encadré par un professeur référent afin de dynamiser l'ambition des élèves.

- **Développement de la culture scientifique et technologique :** ACST.
- **Démarches d'innovation pédagogique** concernant l'enseignement des matières mais aussi le soutien et la remédiation : utilisation renforcée du portail web du collège et de ses outils. Une action spécifique « AIP » (action d'innovation pédagogique) est élaborée dans ce cadre.
- **Education à l'orientation** en maintenant le dispositif de suivi des stages qui existe, et avec la mise en place de l'option Découverte Professionnelle 3 heures selon les modalités officielles.
- **Intégration du dispositif « Ecole Ouverte »** dans le cadre de l'ouverture du collège sur l'extérieur et sa meilleure intégration dans le tissu local, l'aide aux élèves pour la préparation au DNB, l'aide à la préparation de l'entrée en 6^{ème}.
- **Renforcement des dispositifs tendant à améliorer le travail collectif et la concertation inter disciplinaire.**
- **Meilleure intégration de l'enseignement d'EPS** et développement indispensable de l'AS.
- **Ouverture culturelle à ne pas négliger** (dans le contexte de la précarité locale),
- **Reprise du dispositif de devoirs hebdomadaires et séquences d'aide aux devoirs** en 6^{ème} et 5^{ème}.
- **Mise en place d'un processus de validation du B2I** sur quatre ans.
- **Renforcement du rôle joué par le FSE.**

B/ En fonction des objectifs réalisés et des aménagements à mettre en place, la mise à jour du Projet d'Etablissement 2006 / 2007 a porté sur les objectifs suivants :

Axes retenus dans le cadre de l'actualisation du Projet d'Etablissement pour l'année scolaire 2006 / 2007. Les liens (lecture informatique du texte) renvoient aux rubriques correspondantes sur le portail du collège.

Après le bilan des actions menées en 2005 / 2006, la réactualisation de la Politique d'Etablissement s'établit autour de deux axes fondamentaux :

1/ - La mise à niveau des élèves entrant en 6ème et en 5ème : PPRE (Projet personnel de réussite éducative) en classe de 6ème + soutien en 5ème . Ces actions de mise à niveau et de soutien seront réalisées à raison de deux heures hebdomadaires en français et en mathématiques. Les contenus ont été ou sont en cours d'élaboration par les professeurs, Les activités proposées par le CNS Canal Numérique des Savoirs (lien sur le portail du collège) seront mises à contribution pour servir de support à ces activités.

L'objectif de ces actions de mise à niveau et de remédiation est de limiter de façon significative l'échec scolaire à l'entrée en 4ème.

2/ - La diversification des activités proposées par le collège aux élèves de 4ème et 3ème :

► **Pour les élèves en difficulté :**

- Dispositif d'alternance en 4ème (option ODM) , et stages en entreprises pour un groupe limité d'élèves de 3ème.

*- La formule ODM expérimentée en 2005 / 2006, qui consiste à établir une véritable alternance en 4ème, tout en préservant leur statut de collégien aux élèves, a fait ses preuves l'année dernière. Une dizaine d'élèves sont concernés par ce dispositif conventionné. Le partenariat avec la Section d'Enseignement Professionnel du Château des Vaux a donné toute satisfaction. Cette année, deux périodes de six semaines d'alternance sur une demi journée (mardi après midi) sont proposées aux élèves inscrits dans ce dispositif. **Ces élèves en difficulté scolaire, devraient retrouver une nouvelle motivation pour leur cursus scolaire, et trouver en fin de 3ème une voie d'orientation qui leur convienne.** A ces périodes d'alternance avec la Section d'Enseignement Professionnel se rajoutent des stages en entreprises. L'ensemble du dispositif est suivi par deux professeurs. **Il s'agit clairement de diminuer le nombre d'élèves orientés par l'échec en fin de 3ème. C'est une chance qui est donnée aux élèves de construire leur avenir dans de meilleures conditions que celles qui leur seraient données en suivant un cursus scolaire "normal" de 4ème et de 3ème.** Certes le nombre d'élèves que nous pouvons inscrire dans ce dispositif reste faible, nous ne pouvons l'élargir davantage faute de temps et de moyens.*

► ***Ce dispositif est poursuivi en 3ème pour un groupe de 25 à 30 élèves, mais seulement sous la forme de stages en entreprises, organisés par le collège et suivis par deux professeurs référents.***

- Actions d'innovation pédagogique :

► ***ACST (Atelier de Culture scientifique et technologique) poursuivi en 4ème sur le thème des énergies renouvelables (cette année élaboration et réalisation d'une maison bioclimatique dans le prolongement du projet "éoliennes" de l'année dernière. Les élèves de NTA (Nouvelles Technologies Appliquées) sont associés à l'ACST, pour la publication en ligne des travaux de l'atelier.***

► ***AIP (Action d'Innovation Pédagogique) : atelier proposé aux élèves de 4ème, axé sur l'utilisation d'Internet et avec pour thème "l'histoire de l'aviation".***

► **Autres actions et outils mis à la disposition des élèves et des familles :**

► ***Ecole Ouverte :***

► ***Après les expériences des deux années précédentes, il apparaît clairement que "Ecole Ouverte" connaît un véritable succès dans sa formule d'été, avec l'intégration des futurs élèves de 6ème. C'est un élément positif. Par contre la session de printemps qui avait bien fonctionné en 2004 / 2005 n'a pas eu de succès en 2005 / 2006. Elle était ouverte en priorité aux élèves de 3ème dans le cadre de la préparation du DNB (Diplôme National du Brevet). Il conviendra cette année de réfléchir à la reconduction d'Ecole Ouverte au moins sur la session de Printemps (enquête préalable, contenu, objectifs ...)***

Généralisation de l'utilisation du Portail Web :

► ***Le CDT en ligne est cette année obligatoire. Il n'y a plus de cahiers de texte "papier". Les élèves et leurs parents peuvent accéder en ligne aux cahiers de texte les concernant (login : prénom.nom / mdp : jjmmaaaa. Le système de réservations reste obligatoire et continue à se développer avec l'ensemble des matériels mis à disposition des professeurs.***

► ***Cours et activités en ligne : cours, exercices, liens interactifs. L'accès aux stations de travail doit être facilité pour les élèves. La formation des enseignants désireux de s'impliquer dans ces activités sera prise en compte (heure de concertation, temps dégagé sur les heures de Vie de Classe selon des modalités à définir ...). Toutes les matières doivent être représentées, des activités trans disciplinaires seront proposées cette année. Le nombre de stations à disposition des professeurs et des élèves a très largement augmenté et ceci grâce :***

► ***A la cession de matériels (entreprises, administrations),***

- ▶ A l'adhésion à Internethon (Afnét) qui permet d'obtenir des PC pour un coût symbolique,
- ▶ Au subventionnement du collège par le Conseil Général en 2005 / 2006,
- ▶ Au subventionnement du collège par le Rectorat (cadre AIP + cellule TICE).

Toutes les salles de cours sont équipées d'au moins une station. Les salles spécialisées ont été dotées de stations supplémentaires. La salle informatique dispose aujourd'hui de 28 stations, le CDI de 15 stations, les parcs de stations dans les salles de technologie ont été en partie renouvelés. L'ensemble du parc du collège atteint les 150 à 200 stations.

Tout ce qui concerne la démarche d'innovation en matière pédagogique ou informative fait partie des objectifs de contractualisation entre le collège et le Rectorat. L'accès des élèves et des parents aux ressources web et réseau doit faire l'objet d'une formalisation impliquant les professeurs, la vie scolaire, les élèves eux-mêmes (référénts, charte Internet et réseau).

▶ **Poursuite des stages et démarches diverses dans le cadre de l'orientation :**

- ▶ Forum local des métiers sous sa forme actuelle.
- ▶ Visite des CFA de Chartres.
- ▶ Visite de chantiers de construction
- ▶ Mini stages et visites en LP et LGT.

A développer :

- ▶ **Visites sur les lieux de stage (fait cette année), prendre davantage en compte la problématique de l'orientation des filles et celle de l'orientation post bac.**
- ▶ **Forum Internet (accès interne et externe) avec la participation du COP. Les élèves et leurs parents questionnent, les professeurs, l'administration du collège et le COP répondent.**
- ▶ **Option Découverte Professionnelle 3 heures : la nature de cette option nécessite un travail de réflexion conséquent pour sa mise en œuvre. Les détails du contenu et des objectifs de l'ODP 3 heures ont été définis pour cette année scolaire.**

3/ Travail interdisciplinaire, Devoirs surveillés, concertation, mise en place du B2i, AS, etc :

Pour 2006 / 2007 :

- ▶ **Devoirs communs : organisation annuelle pour les classes de 4ème et 3ème.**

Pour les 6èmes et les 5èmes, l'organisation est laissée à l'initiative des enseignants, qui peuvent disposer de cette séquence pour différentes activités : devoirs communs, aide et soutien, travaux en groupe, etc ... Il n'est pas nécessaire si le besoin n'existe pas d'organiser ces devoirs pour certaines classes et matières. Le temps dégagé pour les classes sera consacré à l'accès par les élèves au portail du collège (cours et exercices en ligne, forum, ou autres activités de type CDI, validation du B2I). Les professeurs dégagés de surveillance encadreront les élèves dans ces activités ou éventuellement peuvent se former à l'utilisation des outils web et du réseau.

- ▶ **Heures de Vie de Classe :** si elle apparaît nécessaire sur l'ensemble de l'année pour les classes de 3ème, il n'en est pas de même pour les autres niveaux. Elles peuvent être maintenues à hauteur de 8 à 10 heures année pour chaque classe, le reste du temps pourra être utilisé de diverses manières :

- o Accès ressources Web et réseau (cours et activités en ligne, forum),

- o Accès ressources documentaires CDI,

- o Soutien ou aide aux devoirs.

- o Passage du B2I avec validation progressive des compétences sur le même outil que le CDT actuel (fonctionnalité à mettre en place).

- ▶ **Concertation : nécessité d'une programmation établie à l'avance qui permet de définir :**

- ▶ Les concertations collectives,

- ▶ Les concertations disciplinaires,

- ▶ Les heures consacrées à la formation des enseignants (web et réseau).

- ▶ Les concertations Vie scolaire,

- ▶ Les concertations dédiées aux bilans d'étape des différents axes du Projet d'Etablissement.

▸ **AS : Un véritable travail de fond a été mis en place pour la dynamisation de l'AS :**

▸ **Dégagement de deux créneaux sur la pause méridienne pour permettre la mise en place de séquences d'entraînement . L'AS est ouverte cette année aux élèves de 6ème et 5ème, elle est proposée en option le mardi après midi aux élèves de 4ème.**

▸ **L'ensemble de ces dispositifs, l'utilisation des outils mis à la disposition des élèves, des professeurs et des parents, font l'objet de bilans réguliers en cours d'année, ceci dans le cadre du "Conseil Pédagogique" mis en place dans les collèges et les lycées à compter de cette rentrée.**

*Pour la rentrée 2006, les séquences de 50 minutes ont été maintenues avec les aménagements précisés dans cette synthèse. **l'augmentation de l'amplitude journalière de travail mise en place cette année (8h20 / 16h55) permet plus de souplesse et davantage d'actions.** Elle permet entre autres, un fonctionnement plus "normal" de l'AS, des "coupures (récréations, temps de midi) plus confortables et bénéfiques aux élèves.*

Dans le cadre de la communication extérieure du collège, l'utilisation des outils web disponibles sur le portail du collège est encore amplifiée, avec une forte incitation en direction des parents d'élèves.

Une après-midi « portes ouvertes » sera organisée en direction des parents d'élèves des écoles et du collège un vendredi soir avant la fin du mois de Juin, comme les deux années précédentes.

Navigation sur le site du collège. A préciser que le site dans sa partie ENT a deux vocations : la communication et la mise à disposition d'outils pédagogiques.

Rubriques

- [Actualité.](#)
- [AIP : Aéronautique](#)
- [Développement durable : la maison expérimentale](#)
- [En bref :](#)
- [EPS ET AS](#)
- [Espace CDI](#)
- [Espace Mathématiques.](#)
- [Jean Monet Bla Bla](#)
- [LES CHRONIQUES](#)
- [Les Outils Internet du Collège :](#)
- [Les voyages et sorties pédagogiques du collège.](#)
- [Orientation.](#)
- [Politique d'Etablissement.](#)
 - [etwinning](#)

- [Des Stages en entreprises pour les 3èmes et pour quelques élèves de \(...\)](#)
- [Ecole Ouverte.](#)
- [Innovation Pédagogique.](#)
- [Mise à Niveau, aide et soutien en 6ème et 5ème :](#)

Dans la même rubrique

- [La politique d’Etablissement : actualisation 2006 / 2007.](#)
- [Politique d’Etablissement, contractualisation du Collège Jean Monnet.](#)

IV/ Bilan des actions / Points forts et points faibles, axes à conforter ou (et) à développer :

A/ Axe 1 : Prise en charges des élèves en difficulté :

Actions :

Liaison Ecole / Collège :

Points Forts	Points faibles
<p>Mise en place d’actions ponctuelles ou établies sur l’ensemble d’une année scolaire, Ayant porté leurs fruits : défis et concours Lecture, actions de type « rencontre EPS ».</p> <p>La réussite d’une action de type concours lecture est d’autant plus porteuse qu’elle concerne l’ensemble des classes de 6^{ème} du collège. Action à reconduire, voire à amplifier dans sa prise en charge et ses modalités.</p>	<p>Absence d’une véritable concertation Ecole / collège par manque de disponibilité des écoles.</p> <p>Impossibilité de mettre en place dans les conditions actuelles un ou des dispositifs cohérents de prise en charge des élèves en difficulté.</p> <p>Pas d’utilisation par les écoles du secteur des outils mis en ligne par le collège pour faciliter les échanges, le travail coopératif et collaboratif.</p> <p>Les actions ponctuelles entreprises ne bénéficient qu’aux élèves qui ne connaissent pas de difficultés particulières.</p>

Liaison Collège / Lycée :

Points Forts	Points Faibles
<p>Mise en place dans le cadre du Bassin de Formation de Nogent d’un Livret de compétence à destination des élèves et des parents du collège. Ce livret est depuis l’année dernière complété par un</p>	<p>Difficulté à intégrer cet outil dans les pratiques des élèves et de leurs parents.</p> <p>La transmission de l’outil par les professeurs principaux aux élèves est satisfaisante, mais seulement 50 à 60 %</p>

<p>« mode d'emploi ». Cet outil élaboré et performant apparaît efficace dans le cadre de la transition entre collège et lycée.</p> <p>Succès relatif des visites d'élèves dans les sections de type GT, succès plus affirmé des visites d'élèves dans le cadre des « Portes ouvertes des lycées ». la mise à jour régulière des « journées portes ouvertes » sur le site du collège contribue à cette amélioration des visites de lycées.</p> <p>Succès des stages et mini stages organisés par le collège en collaboration avec les lycées qui permettent aux élèves de découvrir des filières de formation et des options enseignées en seconde.</p>	<p>des élèves arrivent en Septembre au lycée en possession de cet outil.</p>
--	--

Prise en charge des élèves en difficulté en 6^{ème} et 5^{ème} :

Points Forts	Points Faibles
<p>Introduction effective de la notion de PPRE en 6^{ème} et suivi des actions de soutien en 6^{ème}.</p> <p>Moyens mis en place spécifiquement pour ces actions : 2 heures en maths et français en 6^{ème}, 2 heures de soutien effectif en 5^{ème}.</p> <p>Prise en charge des élèves en grande difficulté dès le début de leur scolarité au collège.</p>	<p>Définition des contenus et des méthodes mises en place pour le PPRE pas suffisamment définis.</p> <p>Moyens horaires mis à disposition nettement trop faibles ne permettant pas un suivi réel efficace et pertinent des élèves. Délégation de tâches relatives en particulier à la maîtrise de la langue à des personnels enseignants non spécialisés dans ce domaine.</p> <p>Dimension « aide au travail » non prise en compte de façon significative en dehors des études du soir ouvertes à une minorité d'élèves (hors temps scolaire).</p> <p>Absence de travail commun réel et efficace avec les enseignants de cycle 3 des écoles primaires.</p>

Prise en charge des élèves en difficulté en 4^{ème} et 3^{ème} :

Actions :

ODM 4^{ème} :

Points Forts	Points Faibles
<p>Prise en charge des élèves en très grande difficulté dès leur entrée en 4^{ème}. Ces élèves sont ciblés dès la fin de l'année de 5^{ème}.</p> <p>Dispositif d'alternance performant et mis en place en particulier en partenariat avec la section d'enseignement du Château des Vaux. Alternance ouverte en dehors de ces périodes d'observation en LP à des stages effectués auprès d'artisans et de commerçants du secteur. Implication des parents d'élèves dans le dispositif afin d'en garantir l'efficacité.</p> <p>« Mini Stages » ouverts dans les sections professionnelles dans les lycées publics du secteur. Actions menées dans le cadre du collège avec des « professionnels » de l'orientation (ANPE, CIO, etc ..). Travail mené sur Internet dans le cadre de la recherche de champs professionnels correspondant aux domaines de compétence des élèves. Evaluation mise en place sur les lieux de stage et au collège prenant en compte la partie théorique et la partie pratique du dispositif. Possibilité d'entrée et de sortie en cours d'année du dispositif. Les élèves gardent leur statut de collégien.</p>	<p>Faible effectif pris en charge (10 élèves). Impossibilité de recruter davantage pour éviter une mauvaise gestion du système. Partenariat complexe à mettre en place et irréalisable de façon pérenne avec les lycées professionnels publics. Difficulté pour les élèves à intégrer leur « statut » de stagiaire » lors de leur retour au collège. Possibilités de stages limitées sur le secteur de La loupe. Motivation des élèves parfois décevante.</p>

Stages en alternance 3^{ème} :

Points Forts	Points Faibles
<p>Nombre limité à 25 depuis cette année, permettant une meilleure gestion de l'ensemble du dispositif. Mise en place dans la suite logique de la gestion de l'échec scolaire en 4^{ème}. Meilleure préparation au processus d'orientation de fin de 3^{ème}. Découverte possible de nombreux champs d'activité professionnelle. Interventions programmées de professionnels de l'orientation et de l'emploi. Forte implication des professeurs chargés de l'encadrement de ce dispositif. Rapports de stages théoriques et pratiques obligatoires. Moins d'orientation par</p>	<p>Intégration difficile des élèves en alternance au sein du collège lors de leur retour de stage.</p> <p>Implication des élèves parfois décevante. Bassin d'emploi peu porteur et partenaires peu nombreux au moins dans un certain nombre de domaines d'activité.</p>

l'échec en fin de 3 ^{ème} .	
--------------------------------------	--

B/ Axe 2 : actions d'innovation pédagogique, transdisciplinarité, thèmes de convergence :

Actions :

Espace numérique de Travail : Communication et Pédagogie :

Points Forts	Points Faibles
<p>Communication avec les familles et partenaires du collège :</p> <p>Fréquentation du portail du Collège en constante augmentation. Mise à disposition sur la partie « agenda » de tous les événements relatifs à la vie du collège. Magazine en ligne de type SPIP intégrant l'actualité, les projets et leur mise à jour, l'orientation (démarches, portes ouvertes ...). Forum ouvert aux élèves dans la cadre de la « Vie au collège » mais aussi des démarches d'orientation. Mise en ligne des cahiers de texte des classes, des notes et du suivi scolaire des élèves. Elearning en plein développement avec la Plate forme Claroline comprenant des activités diverses : cours, exercices, TD, TP, corrigés, travaux de préparation à la seconde, Prépa Brevet ...</p> <p>Plusieurs outils de travail à destination des enseignants : coopération et collaboration avec un « wiki », outils de réservation de salles et de matériels divers, réservation de plages horaires dédiées aux devoirs communs et devoirs surveillés, gestion des absences et des retards des élèves en ligne.</p> <p>Communication par webmail. Tous ces outils sont largement usités, leur utilisation par les professeurs est aujourd'hui obligatoire.</p> <p>Equipement massif de l'établissement en stations réseau et Internet (toutes les salles de cours équipées d'au moins une station + les salles spécialisées). Accès</p>	<p>Equipement encore insuffisant des familles malgré l'expansion actuelle des connexions Internet. Utilisation des ressources à disposition des professeurs et des élèves en augmentation mais encore insuffisante. Mise à jour des données pédagogiques (notes et suivi scolaire en particulier) qui laisse encore à désirer. Diversification des pratiques pédagogiques encore trop limitée malgré de sensibles efforts depuis trois ans.</p> <p>Utilisation des ressources numériques destinées à l'aide aux élèves en difficulté à développer.</p>

au CNS possible de l'ensemble de l'établissement.	
---	--

C/ Dispositifs spécifiques transdisciplinaires :

Actions :

1/ ACST, AIP et NTA :

Points Forts	Points Faibles
<p>Interdisciplinarité dans la mise en œuvre de ces projets. Accent mis sur des thèmes porteurs et compris dans le socle commun de connaissances, tel que le développement durable, l'utilisation d'Internet, l'utilisation des nouvelles technologies dans leur ensemble. Lien fait entre les réalisations pratiques et la mise en ligne des travaux réalisés. Accent mis sur la culture scientifique des élèves. Appréhension diversifiée des techniques et méthodes d'enseignement.</p>	<p>Groupe d'élèves concerné limité. Difficultés de mise en œuvre liées à la complexité du thème abordé et à l'importance de certaines des réalisations prévues. Appel au partenariat privé parfois difficile voire impossible à gérer et à intégrer dans le budget de l'établissement.</p>

2/ Ecole Ouverte :

Points Forts	Points Faibles
<p>Très bonne appréhension par les parents des élèves entrant en 6^{ème}. Meilleure intégration du collège dans le tissu associatif local entre autre grâce au partenariat avec l'association « les contrats bleus ». Dispositif s'intégrant bien dans la prise en charge des élèves en difficulté à l'entrée en 6^{ème}. Taux de participation des plus jeunes important et aujourd'hui pérennisé.</p>	<p>Faible participation des élèves de 3^{ème}. Echec de la session au printemps 2006 du fait du faible investissement de ces élèves. Impossibilité d'intégrer dans ces conditions Ecole Ouverte à une véritable préparation au DNB. Pas suffisamment d'actions à caractère péri éducatif mises en place les après midi, malgré le fort investissement local des « Contrats Bleus ».</p>

3/ Autres dispositifs intégrés au fonctionnement de l'Etablissement :

Devoirs Communs, Concertation :

Points Forts	Points Faibles
<p>Devoirs : Incitation au travail pour l'ensemble des élèves du collège.</p>	<p>Devoirs : Pas de résultats quantifiables quant aux effets attendus sur les</p>

<p>Système défendu par une majorité d'enseignants qui croient à la motivation produite auprès des élèves par ce dispositif.</p> <p>Créneaux dégagés utilisables éventuellement à des fins différentes (aide au travail, remédiation, véritable « prépa Brevet »)</p> <p>Concertation : possibilité pour l'ensemble de l'équipe éducative de se réunir une fois par semaine sur une séquence de façon plénière ou par groupes de projets.</p>	<p>résultats du collège. Inadaptation du système en ce qui concerne les plus petites classes et les nombreux élèves en difficulté pour lesquelles l'aide au travail et la remédiation devraient primer sur l'organisation de devoirs communs ou surveillés (aménagement prévu en 2007).</p> <p>Concertation : temps court (50 minutes), effets attendus différents, tous les enseignants ne cherchent pas le même type de concertation et n'ont pas les mêmes objectifs. Division des enseignants entre les « pour » et les « contre », « Poids » perceptible de l'histoire du collège.</p> <p>Ce système axé sur des séquences de 50 minutes a probablement dévié de ses objectifs premiers et n'atteint plus aujourd'hui tous ses objectifs.</p>
--	--

AS : depuis l'année scolaire dernière, l'AS du Collège peut travailler dans des conditions normales à l'exception du niveau 3ème.

L'augmentation de l'amplitude horaire du collège (8h20 / 17h) a permis cette organisation, mais aussi l'allongement du temps du midi et des récréations pour le bénéfice de tous (réflexions et actions menées en 2005 / 2006).

VI/ Perspectives en vue de la nouvelle contractualisation du collège :

OBJECTIFS GENERAUX :

- **Mise à niveau des élèves de 6^{ème} avec un dispositif renforcé de prise en charge des élèves en grande difficulté (PPRE). Projet spécifique en Lettres élargi aux élèves de SEGPA.**
- **Généralisation des séquences d'aide au travail au moins pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème},**
- **Accentuation des efforts fournis dans le domaine de l'orientation des élèves en fin de scolarité collège :**
 - o **Dispositifs actifs de préparation à la classe de seconde en vue d'améliorer le taux de passage des élèves de 3^{ème} en seconde Générale (claroline / elearning),**

- Reprise des dispositifs actuels de mise en alternance des élèves en 4^{ème} et 3^{ème} afin d'éviter au maximum l'orientation par l'échec en fin de 3^{ème}.
 - Re conduite des dispositifs de mini stages en lycée GT ou LP afin de faire découvrir aux élèves le maximum de champs de formation possible.
 - Participation du collège aux forums de métiers et autres Portes Ouvertes (+ Forum local des métiers).
- **Amélioration des résultats des élèves au DNB :**
- Re conduction du dispositif Ecole Ouverte,
 - Séquences de Prépa Brevet et d'aide au travail en direction des élèves de 3^{ème} intégrées aux heures de devoirs communs.
 - Utilisation plus accentuée des ressources numériques du Collège afin de proposer aux élèves le plus grand nombre possible d'activités de préparation.
- **Diversification des enseignements, thèmes de convergences, activités trans et inter disciplinaires.**
- Poursuite des actions de type ACST / AIP / NTA dans le cadre de :
 - La maîtrise des Nouvelles Technologies,
 - L'accès à la culture scientifique et technologique,
 - Le développement d'actions « Phare » destinées à mettre en valeur le travail réalisé au collège.
- **Développement du Volet « culturel » :**
- Nécessité d'ouverture culturelle pour tous les élèves du fait de la précarité du tissu social local et de la pauvreté culturelle qui en résulte.

A/ Dispositifs à développer pour les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} permettant :

- Une aide au travail réelle et efficace avec des séquences consacrées exclusivement à cette aide et une évaluation des résultats constatés,
- Une véritable remédiation dans le domaine de la maîtrise des langages avec la mise en place de PPRE, et la prise en charge des élèves les plus en difficulté par des professeurs de lettres et de mathématiques. Le projet doit s'articuler de telle façon que des effectifs très limités d'élèves disposant de séquences entièrement consacrées à leur prise en charge.
- « *Un dispositif de type « groupes de niveaux » est envisageable sur les 5 classes, il nécessiterait un alignement d'horaires au moins partiel et un renfort conséquent en Lettres. »*

Aide, remédiation, mise à niveau doivent s'accompagner d'une réflexion globale sur l'évaluation des élèves intégrés à ces dispositifs, celle-ci devant d'une part les rassurer et d'autre part, les amener à se « réconcilier » avec le système éducatif.
L'ensemble des modalités de ce dispositif reste à préciser, mais sa mise en forme conditionne avec des moyens adaptés la réussite de l'ensemble de ce volet « aide au travail, remédiation, mise à niveau ». Le succès espéré génère les conditions de la réussite de tous les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté mis en place au collège sur l'ensemble des 4 niveaux.

B/ Poursuite de la prise en charge des élèves en difficulté en 4^{ème} et 3^{ème} :

- Reconstitution du dispositif ODM à élargir si possible à davantage d'élèves repérés en fin de 5^{ème},
- Reconstitution du dispositif d'alternance 3^{ème} réservé à un groupe d'élèves limité mais dont l'orientation en fin de scolarité collège s'avère très difficile.

C/ Diversification des méthodes d'apprentissage, utilisation accrue des TICE :

- Poursuite du travail effectué sur l'ENT du collège avec une incitation plus forte encore à se servir de ces ressources en direction des enseignants,
- Accentuation de la diversité des activités proposées prenant en compte l'aide aux élèves en difficulté, mais aussi la préparation à la scolarité en lycées,
- Effort à réaliser pour la formation des enseignants qui ont encore des difficultés à s'approprier ce type d'outils.
- Poursuite des actions tendant à développer la culture scientifique des élèves dans un cadre trans et inter disciplinaire autour de la notion de thèmes de convergence.

D/ Accentuation de l'effort de communication entre les différents acteurs du système éducatif :

- Poursuite du travail effectué autour du portail numérique du collège pour faciliter l'accès à l'ensemble des données pédagogiques et de « Vie Scolaire » aux parents d'élèves,
- Poursuite de l'effort de diversification des outils de communication utilisés pour favoriser l'échange entre collège et familles,
- Ciblage du type de réunions à organiser pour que le plus grand nombre possible de familles se sentent concernées (effort déjà entrepris et qui semble porter ses fruits) : remise en main propre des relevés de notes, des bulletins trimestriels, convocations régulières de parents d'élèves par les professeurs principaux et (ou) l'administration de l'établissement.
- Ouverture du collège la plus large possible ... Carrefour local des métiers, portes ouvertes, etc ...
- Mise en place d'outils facilitant la démarche d'orientation pour les familles : outils expérimentés cette année et présentés dès le mois de Février à l'ensemble des parents d'élèves, dialogue renforcé entre élèves / parents / enseignants / COP à partir du forum du collège disposant d'une rubrique « orientation » spécifique.

E/ Prise en charge de la « pauvreté culturelle » et de l'absence d'ouverture réelle dans ce domaine pour un nombre d'élèves accru :

Ce secteur de « l'ouverture culturelle » a été négligé les années précédentes. Les difficultés rencontrées par nombre d'élèves à l'entrée en 6^{ème} sont liées à cette absence de culture signalée par les enseignants des écoles primaires. Il est indispensable de favoriser :

- Les sorties et voyages à vocation culturelle ou linguistique favorisant l'ouverture d'esprit des élèves et leur envie d'apprendre,
- De donner au collègue les moyens d'organiser des sorties et des manifestations diverses ouvertes à tous les élèves en évitant dans la mesure du possible l'écueil « financier » qui paralyse la plupart des initiatives. Force est de constater que peu d'aides sont données pour favoriser ce type d'actions, qui dans le contexte local apparaissent comme indispensables mais aujourd'hui irréalisables.